

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/08/enseignants-un-systeme-de-recrutemen...>

 Sylvie Lecherbonnier

 8 min read

Enseignants : un système de recrutement à la peine

- [Société](#)
- [Éducation](#)

Alors qu'une pénurie de professeurs est annoncée, le concours, à forte valeur symbolique pour la communauté éducative, attire de moins en moins.

Article réservé aux abonnés



A quoi bon passer un concours difficile quand on peut être embauché en trente minutes par le biais d'« un job dating » ? Nombre de candidats aux concours de l'enseignement se sont posé cette question un brin provocatrice, lorsqu'ils ont vu ces événements fleurir pour recruter des professeurs contractuels ces dernières semaines. Même s'ils ont conscience de la précarité de cette situation, « *ils ont ressenti l'essor de ces dispositifs de recrutement comme une gifle* », raconte Philippe Watrelot, professeur de sciences économiques et sociales.

Mais le constat est là : les concours de l'enseignement attirent de moins en moins de candidats : 4 000 postes restent à pourvoir à l'issue des sessions 2022, soit environ un poste sur six. Pap Ndiaye l'a reconnu sur France Inter, jeudi 7 juillet : « *Nous avons un problème de recrutement des professeurs. C'est un problème ancien mais qui s'est aggravé avec le passage du concours de la fin de la première année de master à la fin de la deuxième année de master et avec cette question des rémunérations qui ne sont objectivement pas à la hauteur de ce que l'on peut attendre.* » Le ministre de l'éducation nationale appelle à « *un choc d'attractivité* ». « *Les carrières d'enseignants peuvent être repensées, tout cela doit être réfléchi, ça va prendre du temps* », a-t-il cependant prévenu.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes du désamour pour le métier d'enseignant. Alors que l'Etat fait de plus en plus appel à des contractuels, le ticket d'entrée dans la profession a augmenté pour les candidats aux concours, appelés à devenir fonctionnaires. Pour la première fois, à l'aune d'une énième réforme de la formation, ces derniers ont passé les épreuves à l'issue de leur master. Une manière d'achever la « mastérisation » de la formation des enseignants mise en place en 2010 pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Dans l'académie de Versailles, des journées de « job dating » pour recruter des enseignants contractuels](#)

Pour les inscrits en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation (MEEF) – environ la moitié des admis aux concours en 2020 –, la tâche est immense. Ils doivent en un an tout à la fois se préparer au concours, obtenir leur master, rendre un mémoire et effectuer des stages ou une alternance dans les établissements scolaires. Une année jugée « *trop lourde* » par l'ensemble des acteurs. « *On fait tout pour les dégoûter* », se désole Philippe Watrelot.

« Renverser la logique »

« *Le niveau de qualification exigée augmente sans pour autant qu'il y ait de contreparties salariales* », remarque Asma Benhenda, économiste spécialiste des politiques éducatives. Une tendance qui n'est pas sans conséquence pour les étudiants qui se projettent dans le métier d'enseignant. « *Plus on recrute tardivement, plus la part des étudiants d'origine modeste diminue. Certains ont besoin de sécuriser leurs parcours* », font valoir l'inspecteur général honoraire François Louveaux et l'ancienne rectrice Marie-Danièle Campion, tous deux copilotes du comité de suivi de cette réforme. En 2015, un tiers des enseignants de moins de 32 ans étaient issus des classes populaires.

Il n'en faut pas plus pour relancer les récurrents débats sur les concours enseignants. A quel moment placer les épreuves dans le cursus des étudiants ? Quelle proportion réserver aux compétences pédagogiques par rapport aux connaissances disciplinaires ? Si la profession reste viscéralement attachée à ce mode de recrutement, « *garant d'une équité de traitement et du service public d'éducation* », comme le rappelle Sophie Vénéritay, responsable au SNES-FSU, les réponses à ces questions n'ont jamais fait consensus.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Ecoles primaires : les résultats des concours confirment la pénurie d'enseignants](#)

La crise actuelle des recrutements vient néanmoins interroger certains acteurs sur la forme même du concours. « *Leur logique n'a plus grand sens lorsqu'il y a davantage de postes que de candidats. Il faudrait renverser la logique et recruter des enseignants qui ne sont pas forcément parfaitement compétents dès le départ, mais qui sont formés et pris en main par de bonnes équipes* », affirme ainsi Alain Boissinot, ancien recteur et ancien directeur du cabinet de Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale de 2002 à 2004.

Le doute s'installe aussi parmi les étudiants. Géraldine Farges, sociologue de l'éducation, le constate : « *Pour les enseignants en poste, le concours reste une valeur centrale symboliquement valorisante. Mais chez certains étudiants, aujourd'hui, la perspective d'enseigner comme contractuel est envisagée comme une alternative.* » Un phénomène « *très minoritaire, mais qui n'est plus marginal* », confirme Alain Frugière, président du réseau des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation.

François Peschard fait partie de ces professeurs qui ont choisi de ne pas devenir fonctionnaire. Il enchaîne les contrats depuis plusieurs années pour enseigner l'histoire-géographie dans la Sarthe. « *Réussir le concours veut dire partir et j'ai fait un choix de vie : celui de rester auprès des miens* », explique le trentenaire. Il a fait le calcul : il lui aurait fallu entre dix et quinze ans d'ancienneté pour revenir dans son académie.

« La machine s'est grippée »

Au-delà des épreuves elles-mêmes et du niveau requis, ce mode d'affectation à l'issue du concours devient un frein. Dans le second degré, les jeunes enseignants peuvent être envoyés dans une académie très éloignée de leur domicile. Dans le premier degré, où le recrutement se fait par académie, cette mobilité peut aussi poser problème. « *C'était acceptable quand ces jeunes enseignants passaient deux ans loin de chez eux puis pouvaient rentrer. Aujourd'hui, le système des mutations est verrouillé. La machine s'est grippée* », reconnaît Stéphane Crochet, responsable du SE-UNSA. Dans le premier degré, seules 20 % des mutations entre départements ont abouti en 2022. Ce taux atteignait 45 % en 2013, selon le Snuipp-FSU.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Concours enseignants : la chute du nombre de candidats inquiète la profession](#)

La réforme qui vient d'être mise en œuvre introduit une complexité supplémentaire : un admis issu d'un master MEEF enseignera à temps plein à la rentrée et un admis issu d'un autre master à mi-temps. Le SE-UNSA vient de saisir le Conseil d'Etat sur le sujet car, selon ce syndicat, « *le ministère s'affranchit ainsi des règles statutaires pour mettre en œuvre une réforme bancale* ». Catherine Nave-Bekhti, du SGEN-CFDT, abonde : « *Cette réforme, à laquelle nous étions plutôt favorables au départ, nous semble rater un objectif fondamental : elle ne permet pas une entrée plus progressive dans le métier et place les nouveaux enseignants sous tension.* »

Comment alors redonner du souffle aux concours ? François Louveaux et Marie-Danièle Champion appellent à « *sortir de plus de trente ans d'hésitations* » et à envisager la formation comme un processus continu. « *Vérifier la totalité du spectre des compétences attendues avant l'entrée dans le métier ressemble à une mission impossible* », remarquent-ils.

Sylvie Lecherbonnier

[Contribuer](#)

Generated with Reader Mode